



Refus de signer un acte de vente ?

Par **Wolfinger**, le 19/07/2013 à 02:52

Bjr, j'ai moi aussi un probleme. En n'ai 6 personnes et une veut vendre la maison, un agent immobilier ma appeller et forcer pour signer l'acte de vente, les 5 autres l'en signer mais moi j'ai pas envie. Qu'es-ce qui peut m'arriver et ce qui pourrait arriver si je ne signe pas cette acte. merci beaucoup de pouvoir m'aider et de me renseigner cordialement.

Par **amajuris**, le 19/07/2013 à 09:41

bjr,
personne ne peut vous obliger à signer l'acte de vente sauf si vous donner votre accord pour la mise en vente.
l'agent immobilier aurait du demander à tous les propriétaires leur accord écrit pour vendre.
cdt